



**VOUS AUSSI, DEVENEZ
UN SACRÉ DÉCARBONEUR !**

Industriels, transformez la **décarbonation** en opportunité



- › Réduisez vos factures énergétiques et préservez votre compétitivité
- › Anticipez les évolutions réglementaires
- › Assurez votre souveraineté et votre résilience en améliorant le contrôle de votre chaîne de valeur
- › Améliorez l'attractivité de votre marque grâce à vos actions de décarbonation
- › Renforcez votre capacité de financement public et privé



**Passez
à l'action !**



PACTE Industrie vous permet de structurer votre démarche de transition énergétique et bas carbone et vous guide vers le passage à l'action et les investissements associés.



PACTE Industrie, conçu pour les entreprises industrielles, vous offre un panel de solutions pour :



Renforcer vos compétences

Accédez à des formations et des ressources pour **renforcer les compétences de vos équipes en matière de transition bas carbone.**



Structurer votre démarche

Elaborez votre stratégie bas carbone et identifiez les actions à l'échelle de vos sites ou de votre entreprise pour **optimiser vos consommations d'énergie, maîtriser vos coûts et réduire votre empreinte carbone.**



Valoriser votre engagement

Evaluez votre stratégie de décarbonation ou faites certifier vos sites ISO 50001 et mettez **votre engagement en avant auprès de vos investisseurs et clients.**



Préparer vos investissements

Planifiez vos investissements de décarbonation, identifiez les leviers de financements adaptés et pertinents pour **rendre votre transition bas carbone possible.**

Les formations et accompagnements proposés bénéficient d'aides financières conséquentes :

Jusqu'à **80%**
du prix de la formation financé

60 à 80%
de financement pour les études et coachings

Jusqu'à **40 000 €**
d'aide à la mise en place de la norme ISO 50001



DES EXPERTS POUR VOUS ACCOMPAGNER

**Guidons vos choix stratégiques
pour une transition énergétique
et bas carbone réussie.**

**Rejoignez la communauté
des sacrés décarbonateurs !**

Environ **10**
sessions de formation
par mois

+ de 150
bureaux d'études qualifiés
et référencés pour vous
accompagner dans votre
démarche

+10
organismes de
formation formés
et référencés



Cette démarche nous a permis de challenger notre feuille de route de décarbonation en identifiant des leviers supplémentaires considérables en termes d'efficacité énergétique et a réorienté notre stratégie de développement des énergies renouvelables pour limiter les risques technologiques et d'approvisionnement.

La feuille de route a permis de planifier les ressources humaines et financières à mobiliser à horizon 2030."

Bernard PEUCH, chef de projet TERREAL



MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE



FORMATION

« Être un référent énergie aguerri avec PROREFEI »



Pourquoi ?

Avoir des ressources humaines internes compétentes est indispensable pour piloter le management de l'énergie afin de **réduire et maîtriser ses consommations énergétiques ainsi que son impact carbone.**



Pour qui ?

Les référents énergie/décarbonation c'est-à-dire les salariés en charge de la gestion de l'énergie ou souhaitant le devenir.

Comment ?



PROREFEI propose **4 formations à la carte** pour répondre aux besoins de montée en compétences de son ou de ses référents énergie décarbonation :

- > la formation en 3 modules,
- > les 3 formations thématiques.

La formation en 3 modules,

pour concevoir, coordonner et mettre en place un management de l'énergie performant et durable. Cette formation, alliant théorie et mise en pratique, est composée d'un :

MOOC (e-learning)

qui aborde les fondamentaux de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie

6 heures

Stage

pour piloter une démarche d'optimisation et de transition énergétique

2 jours

Coaching individuel

pour mettre en œuvre les actions d'optimisation et de transition énergétiques

6 mois maximum



LES 3 FORMATIONS THÉMATIQUES

Achats d'énergie

Pour identifier les leviers d'actions disponibles pour optimiser les achats d'énergie ; contribuer au choix de solutions adaptées à l'établissement et à son fonctionnement ; contribuer à la rédaction de cahiers des charges.

Durée : 1 jour

Énergies Renouvelables et de Récupération

Pour comprendre les enjeux ; identifier les opportunités ; définir une méthodologie de projet pour l'intégration des ENR-R dans l'industrie ; identifier les différents types de financements ; appréhender, évaluer et gérer les risques inhérents à son projet.

Durée : 1 jour

Plan de mesurage

Pour mettre en place un système de mesure pertinent des consommations, suivre et analyser les indicateurs de performance énergétique (faire des arbitrages sur les choix, prioriser des indicateurs de performance à mesurer ; effectuer un choix éclairé sur des instruments de mesure ; identifier les bonnes pratiques méthodologiques et techniques de mise en œuvre, d'exploitation et de suivi des plans de mesurage de l'énergie).

Durée : 1 jour

PRORÉFEI

Les formations des référents
énergie dans l'industrie

**CERTAINS DÉCARBONEURS L'ONT FAIT !
POURQUOI PAS VOUS ?**





MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE



ACCOMPAGNEMENT

« Étudier les opportunités d'évolution du mix énergétique de son site industriel »



Pourquoi ?

Pour aller au-delà de l'audit énergétique et disposer d'une analyse complète des options de décarbonation de votre site industriel en vous assurant de leur compatibilité technique avec les procédés existants. **En optimisant votre efficacité énergétique, en récupérant et valorisant la chaleur fatale, et en évoluant vers un mix énergétique moins carboné, vous réduisez durablement vos consommations d'énergie et vos émissions.** L'établissement d'une feuille de route de décarbonation à l'échelle du site permettra de hiérarchiser ces solutions et de planifier les actions et les investissements dans le bon ordre.



Pour qui ?

Pour les entreprises ayant réalisé un audit énergétique il y a moins de 4 ans ou certifiées ISO 50001 et ayant réalisé une revue énergétique il y a moins de 3 ans.

Si vous n'avez pas encore fait réaliser d'audit énergétique sur votre site, l'ADEME vous soutient pour la réalisation d'un audit énergétique volontaire. L'audit sera alors combiné avec l'étude d'opportunité et réalisé par le même prestataire.

Comment ?



L'accompagnement du prestataire se déroule sur une période de 2 à 3 mois selon la complexité de l'étude et le temps nécessaire à la collecte des données.

L'étude aboutit à la construction d'une feuille de route de décarbonation permettant d'atteindre les objectifs de 2030 et 2050, en considérant le niveau de maturité des technologies proposées, les investissements nécessaires et les réductions d'émissions de CO₂ envisagées.

L'accompagnement est conduit en amont d'éventuelles études de faisabilité, qui permettront, quant à elles, d'approfondir les solutions retenues.

AIDE**« Prime pour l'obtention de la certification ISO 50001 »****Pourquoi ?**

La norme ISO 50001 est un outil structurant pour réaliser des économies d'énergie dans la durée et pour opérer sa transition énergétique, y compris avec une dimension décarbonation.

Le dispositif PRO-SME*n* subventionne les entreprises qui adoptent la norme ISO 50001 pour la première fois.

**Pour qui ?**

Toutes les entreprises industrielles quelle que soit leur taille.

**Combien ?**

La prime est égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles hors TVA des sites certifiés ISO 50001. **La prime va jusqu'à 40 000€.**

**Comment ?**

En 2 étapes :

Étape n°1 : Inscription par l'envoi d'un questionnaire succinct (envoi par mail).

Étape n°2 : Demande d'aide définitive une fois le certificat ISO 50001 obtenu.



**CERTAINS DÉCARBONEURS L'ONT FAIT !
POURQUOI PAS VOUS ?**





STRATÉGIE DE DÉCARBONATION



FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

« Développer une stratégie de décarbonation »



Pourquoi ?

Élaborez votre stratégie de décarbonation en intégrant les risques et opportunités associés au changement climatique, définissez vos objectifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre, et planifiez vos actions à court, moyen et long terme grâce à la méthodologie ACT Pas-à-Pas développée par l'ADEME.

La finalité : une meilleure préparation face aux changements réglementaires et de marché, une amélioration de votre image de marque et un positionnement favorable auprès de vos investisseurs et assureurs, renforçant ainsi votre compétitivité dans un contexte de transition écologique.



Pour qui ?

Pour les entreprises ayant effectué un inventaire des Gaz à Effet de Serre il y a moins de 2 ans.



Comment ?

- › Initiez-vous à la démarche ACT grâce à l'**e-learning de 3h « Les fondamentaux de l'initiative ACT »**.
- › Participez à la **formation sur 4 demi-journées en ligne « Développer sa stratégie de décarbonation ACT Pas-à-Pas »** pour maîtriser la méthodologie et coordonner la démarche avec le bureau d'études qui vous accompagne ! Appropriez-vous les étapes, projetez-vous grâce à un cas fictif et bénéficiez de retours d'expériences d'experts.
- › Choisissez un bureau d'étude et bénéficiez de son **accompagnement pour « Élaborer votre stratégie de décarbonation ACT Pas à Pas »**. **D'une durée moyenne de 12 mois, cet accompagnement comprend 5 étapes** : du diagnostic initial, à l'analyse de vos enjeux stratégiques et de votre vision d'entreprise, jusqu'à la définition de vos objectifs et de votre plan d'actions.



ACCOMPAGNEMENTS

« Construire sa trajectoire d'investissements bas carbone »

Pourquoi ?



Définissez, à l'échelle de votre groupe industriel, votre feuille de route de décarbonation à horizon 20 ans en priorisant vos investissements selon les critères économiques, de décarbonation et de maturité technologique et pilotez l'atteinte de vos objectifs de réduction de vos émissions de CO₂ et vos flux de trésorerie.

Comment ?



La démarche Trajectoire d'investissements bas carbone, d'une durée moyenne de 6 mois, comprend 3 étapes : le diagnostic initial de votre entreprise en termes de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre, l'évaluation de votre performance vis-à-vis de vos objectifs grâce aux actions déjà prévues, la définition d'une feuille de route par site et au niveau groupe, compatible avec chacun de vos procédés industriels.

Pour qui ?



Pour les entreprises multisites ayant réalisé un audit énergétique il y a moins de 4 ans et un bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre il y a moins de 2 ans.

« Élaborer sa stratégie et trajectoire d'investissements bas carbone »

Pour allier vision long terme et concrétisation sur vos sites industriels, les accompagnements ACT Pas-à-Pas et Trajectoire d'investissements bas carbone peuvent être mis en œuvre en simultanée et ainsi gagner en efficacité auprès de vos équipes.



ACCELERATE ©
CLIMATE
TRANSITION

**CERTAINS DÉCARBONEURS L'ONT FAIT !
POURQUOI PAS VOUS ?**





STRATÉGIE DE DÉCARBONATION



FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

« Évaluer l'ambition de votre stratégie de décarbonation »



Pourquoi ?

Grâce à la méthodologie ACT Evaluation, **mesurez la capacité de votre stratégie de décarbonation et de vos actions à participer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris**. Cette évaluation permet d'identifier les forces et faiblesses de votre stratégie pour vous améliorer et de démontrer auprès de vos parties prenantes la crédibilité et la robustesse de votre plan de transition, notamment au regard des obligations issues de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).



Comment ?

- > Initiez-vous à la démarche ACT grâce à l'e-learning de 3h « **Les fondamentaux de l'initiative ACT** ».
- > Si vous le souhaitez, participez à la **formation, durant une journée à distance, « Évaluer sa stratégie de décarbonation ACT Evaluation »** pour maîtriser le processus d'évaluation et la note qui en est issue.
- > Choisissez le bureau d'études pour réaliser l'**accompagnement « Évaluer l'ambition de sa stratégie de décarbonation ACT Evaluation »** qui évaluera votre stratégie, **sur une durée de 2 à 3 mois**, selon les principes de cette méthodologie internationale.



Pour qui ?

Toutes les entreprises ayant défini une stratégie de décarbonation et un plan de transition associé.



ACCELERATE ©
CLIMATE
TRANSITION

**CERTAINS DÉCARBONEURS L'ONT FAIT !
POURQUOI PAS VOUS ?**





FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Le programme PACTE Industrie propose deux formations pour aider les industriels à financer efficacement leurs projets de décarbonation et d'économie d'énergie.



FORMATIONS

« Les fondamentaux du financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation »

Pourquoi ?



Acquérir les fondamentaux du financement pour vos projets d'investissement dans le cadre de la transition énergétique et bas carbone.

Pour qui ?



Tout public.

Comment ?



2h en e-learning.

« Financer la transition énergétique et bas carbone de votre industrie »

Pourquoi ?

Cette formation vous permet de comprendre les outils de financement et l'écosystème associé pour aller plus loin dans la structuration et le financement de vos projets de décarbonation.

Pour qui ?

Pour les directeurs financiers, dirigeants, responsables de financement ou de mission RSE d'une entreprise industrielle ayant réalisé l'e-learning.

Comment ?

1 jour en présentiel ou à distance.



COACHINGS

« Concrétiser son projet d'investissement bas carbone ou d'économies d'énergie »



Pourquoi ?

Ces coachings 100 % personnalisés vous accompagneront dans la réalisation de votre projet.

5 thèmes sont proposés :

- > Analyser et lever les risques technico-économiques sur un projet complexe.
- > Analyser la rentabilité financière et extra-financière d'un projet, impacts énergie, GES ainsi que les bénéfices associés.
- > Rechercher le mode de financement le plus adapté et les subventions pour le montage d'un projet.
- > Accompagner les acteurs internes sur leurs rôles et responsabilités dans le process de financement d'un projet.
- > Structurer le montage financier d'un projet collectif.

Vous pouvez choisir un ou plusieurs coachings selon vos besoins.



Pour qui ?

Pour les entreprises ayant un projet d'investissement d'efficacité énergétique ou de décarbonation, et ayant réalisé la formation « Financer la transition énergétique et bas carbone de votre industrie ».



Comment ?

En choisissant un prestataire expert financier référencé par l'ADEME.

**CERTAINS DÉCARBONEURS L'ONT FAIT !
POURQUOI PAS VOUS ?**



N'attendez plus et bénéficiez de PACTE Industrie pour, vous aussi, devenir un sacré décarbonneur

Stratégie de décarbonation



Intégrez les objectifs environnementaux au coeur de votre stratégie d'entreprise.

Management de l'énergie



Structurez votre démarche d'efficacité énergétique et bas carbone.

Financement de vos projets



Investissez maintenant pour rester compétitif demain !

PACTE
industrie

Accompagnements et Compétences

LANCEZ VOTRE
DÉCARBONATION
ICI !

pacte-industrie.ademe.fr



Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez votre référent

Anthony CELLI

anthony.celli@ademe.fr

*Auvergne-Rhône-Alpes,
Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est,
Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Elisa MARTINEZ

elisa.martinez@ademe.fr

*Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Corse,
Réunion et Mayotte.*

Axel DEYRES

axel.deyres@ademe.fr

*Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France,
Hauts de France, Martinique,
Guadeloupe et Guyane.*

Hugo THUILLIEZ

hugo.thuilliez@ademe.fr

*Bretagne, Normandie,
Pays de la Loire.*

PROREFEI - prorefei@atee.fr

PRO-SMEn - pro-smen@atee.fr

PACTE Industrie est un programme porté par l'ADEME et l'ATEE et financé par les CEE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

012738